

Motion Urgence climatique voté à la majorité

A l'occasion du Conseil Métropolitain de ce jeudi 03 octobre, une motion « Urgence climatique » a été votée à la majorité par les membres du conseil présidé par le président Hubert Falco. Celle-ci confirme la volonté de la Métropole TPM de s'engager à lutter contre le réchauffement climatique.

Aujourd'hui, en séance du Conseil métropolitain, une motion « Urgence climatique » a été soumise aux votes et adoptée à la majorité. Celle-ci vient naturellement confirmer l'engagement de la Métropole TPM dans cette lutte planétaire contre le dérèglement climatique. Elle a de ce fait vocation à demander au Gouvernement de fournir à la population des informations complètes à ce sujet, de prendre des mesures à l'échelle nationale et de donner aux territoires les moyens adaptés pour lutter contre ce fléau.

« Il n'y a que les climato-sceptiques qui oseront clamer que les effets du changement climatique ne se font pas sentir et que nous sommes dans un cycle de climat chaud comme nous en avons déjà connu il y a quelques millions d'années auparavant. » Entame gravement Gilles Vincent, vice-président de TPM en charge des questions environnementales, rappelant à l'assemblée les conséquences désastreuses de ce réchauffement climatique au niveau mondial.

Et de rajouter *« Personne n'est à l'abri à court ou moyen terme d'un événement climatique majeur et en 2016 leurs coûts mondiaux ont été évalués à 129 milliards de dollars. »*

En effet, les experts pour contenir les dégâts de cette évolution climatique conseillent de maintenir la température autour de 1.5 degré. Pour cela, en 2030, dans 10 ans il faudrait baisser les émissions carbone de 45% par rapport à celle produite en 2010, or en 2018 ces émissions ont encore augmenté en France de 3.2 % et notre consommation d'énergie de 4 %.

Le défi de l'urgence climatique est en effet l'affaire de tous et la responsabilité de tous est engagée.

La Communauté Internationale l'affirme lors de réunions intergouvernementales, l'Etat doit jouer un rôle majeur par des actions concrètes comme par des mesures d'incitation.

Cette lutte doit également passer par les territoires. C'est pourquoi, et ce depuis sa création, la Communauté d'Agglomération devenue Métropole considère que la lutte contre le changement climatique est une action transversale à mener dans chacune de ses compétences : protection de l'environnement, l'eau, l'énergie, le développement économique, le tourisme... De ce fait, elle accompagne l'essor économique, culturel et social par la mise en œuvre d'une stratégie de développement durable et de lutte contre le changement climatique. Réduire les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables, diminuer les émissions polluantes et favoriser l'innovation sont ses défis au quotidien.

Pour rappel, TPM a été le premier site du Var à voir son effort reconnu et valorisé par le label « territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

« Mais conjuguer le nécessaire développement du territoire et l'indispensable préservation de l'environnement naturel est un challenge de tous les jours. » Rappelle Gilles Vincent

La Métropole doit donc poursuivre ses actions et continuer à trouver des réponses pragmatiques et concrètes pour améliorer la qualité de vie de ses concitoyens et préserver la planète.

Face à ce constat le conseil métropolitain de Toulon Provence Méditerranée :

- Déclare que l'état d'urgence climatique est une mission de la plus haute importance
- Demande au gouvernement de donner aux territoires les moyens adaptés pour lutter contre le changement climatique.

Dans toutes ses actions, chacune de ses compétences, la métropole et ses élus confirment donc leurs engagements :

- En faveur d'un territoire bas carbone qui promeut l'efficacité et la sobriété énergétique.
- En faveur d'un territoire propre qui développe de nouvelles énergies respectueuses de l'environnement et de la santé de nos concitoyens.
- En faveur d'un territoire de référence en matière de biodiversité qui valorise et protège son exceptionnel environnement.

« Ce défi de l'écologie de proximité, ce défi de l'écologie comprise et souhaitée, et qui est notre priorité au quotidien, nous devons plus que jamais le relever pour les générations à venir. » Conclue Gilles Vincent